



Association des services
de **réhabilitation sociale**
du Québec

RAPPORT ANNUEL

FAITS SAILLANTS
2017-2018

2000 ST-JOSEPH EST, MONTRÉAL, QUÉBEC
H2H 1E4
WWW.ASRSQ.CA
T (514) 521-3733
F (514) 521-3753

CONSEIL D'ADMINISTRATION



De gauche à droite : Solange Bastille (vice-présidente), Sylvie Brunet-Lusignan (trésorière), Raymond Charlebois, Nicole Quesnel (présidente), Guy Pellerin (secrétaire), Marion Vacheret, Ruth Gagnon, Maryse Paré et Anne Simard (absente sur la photo)

ÉQUIPE

Directeur général
David Henry

Adjointe administrative
Émilie Altimas

Agente à la liaison et aux programmes
Laurence Forté-Perreault

Agente aux communications et aux programmes
Maude Lafleur

MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2018 aura été une période de consolidation. Année fort intéressante de questionnements, d'ajustements et de réenlignement.

En listant les faits saillants et en évaluant l'impact des rencontres, travaux et discussions, je m'aperçois que plusieurs enjeux importants ont été traités et ont fait avancer la « science ». L'ASRSQ pense, agit, corrige et se corrige, s'emballe même à penser à son influence dans les enjeux percutants qui régissent notre action.

Pour commencer, le Conseil d'administration de l'ASRSQ a vécu un changement dans son équipe. À l'automne dernier, nous avons reçu la lettre de démission de Madame Nicole Raymond, directrice générale du Service Action Communautaire Outaouais. À la fin de son mandat, elle avait exprimé une certaine hésitation à demeurer en poste, en raison surtout de son état de santé et de la lourdeur des allers-retours entre Montréal et Gatineau. Elle nous a finalement signifié son intention de limiter son action communautaire notamment au sein du Regroupement des organismes communautaires de référence du Québec (ROCRQ).

J'en profite pour la remercier chaleureusement pour son apport à l'équipe principalement par ses commentaires judicieux, son regard provincial, sa critique constructive et ce, toujours dans le respect des personnes, organismes et collaborateurs.

Les règlements de l'ASRSQ permettent de remplacer un administrateur qui quitte en cours de mandat. La personne cooptée reprend alors le mandat de l'administrateur démissionnaire. L'administrateur coopté doit respecter les conditions reliées au poste.

Après une période de sollicitation auprès des organismes qui composent l'ASRSQ, nous avons reçu 2 candidatures. Le Conseil d'administration a retenu celle de Madame Marion Vacheret, professeure à l'École de Criminologie de l'Université de Montréal et membre du Conseil d'administration de la Maison Saint-Laurent. Je la remercie de son intérêt et de sa participation au sein du CA actuel.

L'année dernière, à la même époque, nous félicitons David Henry pour sa nomination de directeur-général de l'ASRSQ. Il a été « étrenné » tout au long de l'année, mais nous en avons pris soin quand même. Et tel que prévu, nous avons procédé à son évaluation annuelle. Sans vous partager les détails, je peux vous confirmer que le CA s'est montré très satisfait de la performance du nouveau DG. Transparent dans ses démarches, il est créatif, transmet l'information, agit et sait faire des retours constructifs. J'en profite pour le remercier.

Le comité politique continue toujours ses réflexions dans ses réunions régulières. Quelques petits changements. Nous sommes toujours à court d'un participant. D'autre part, François Bérard, qui demeure au sein du comité, a laissé la place de responsable à Me Gilles Trudeau, du Centre communautaire juridique de Montréal et président du CA de la Société Elizabeth Fry du Québec, agissant au sein du comité politique depuis plusieurs années.

Ce qu'il y a à surveiller dans le Réseau pour l'année qui vient et qui aura des répercussions certaines dans notre action :

- 1- La nomination du successeur officiel de Don Head, commissaire du Service correctionnel du Canada qui a pris sa retraite le 3 février dernier.
- 2- Le Service correctionnel canadien doit mettre en place un comité de travail pour évaluer les différentes options de mode de distribution du financement des maisons de transition.
- 3- Au provincial, le comité de révision des services professionnels aura terminé ses travaux de réflexion des rôles et des responsabilités des différents intervenants. La position de l'ASRSQ à cet égard est que la notion de COMPLÉMENTARITÉ doit non seulement être définie, décrite et expliquée, mais elle doit être intégrée; c'est l'esprit du législateur, c'est la cohérence dans l'intervention, c'est la responsabilisation de l'État.

À surveiller aussi :

4- Les élections

Loin de moi l'idée de débattre de l'idéologie politique la plus prometteuse pour servir les intérêts de la réhabilitation. Je voudrais simplement suggérer de vous assurer que, dans vos régions respectives, les candidats soient correctement sensibilisés à l'importance de la mise en place de mesures adaptées visant à la réintégration sociale des personnes judiciairisées, et ce comme moyens essentiels à la protection de la société.

5- Prix de reconnaissance

Comme à chaque deux ans, l'ASRSQ remettra cette année le prix Reneault-Tremblay, à une personne ou un organisme communautaire en reconnaissance de son apport unique et exceptionnel à l'action communautaire en justice pénale, à la prévention du crime et à la réintégration sociale et communautaire des personnes contrevenantes adultes.

De plus, l'ASRSQ propose l'instauration d'un nouveau mode de reconnaissance que le CA voudrait ajouter pour reconnaître l'apport des intervenants d'organismes qui ont œuvré avec force et conviction auprès des personnes judiciairisées.

En terminant, j'en profite pour remercier tous ceux et celles qui s'impliquent, directement ou indirectement, auprès des personnes judiciairisées, et qui réussissent à créer un lien, si ténu qu'il soit, entre elles et la communauté, ont compris le vrai sens de la réhabilitation.
Bonne année 2018-2019.



NICOLE QUESNEL

Présidente, ASRSQ

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'embauche de Mme Maude Lafleur le 3 avril 2017 au poste d'agente aux communications et aux programmes a permis de mettre fin à l'instabilité et au sous-effectif du secrétariat de l'Association. Je dois remercier l'ensemble de mon équipe pour le travail fantastique accompli, leur dévouement et leur soutien tout au long de l'année.

Au niveau fédéral, l'ASRSQ a été invité à participer à de nombreuses consultations en lien avec la réforme du système de justice pénale. La phase consultative du gouvernement fédéral est étonnamment longue et nous avons hâte que des changements législatifs conséquents viennent couronner ces consultations afin de mettre en place un système de justice et correctionnel qui se rapproche de nos valeurs.

Le ministère de la Sécurité publique du Québec a mis sur pied cette année le comité de révision des services professionnels afin notamment de clarifier les rôles et responsabilités des différents intervenants chargés d'effectuer le suivi dans la communauté des personnes sous mandat provincial. C'est la première fois que l'ASRSQ est invitée à un comité de travail interne du ministère, ce que le réseau devrait voir comme une marque de reconnaissance et d'appréciation.

De plus cette année :

- Le programme de liaison avec le SCC qui arrivait dans sa dernière année contractuelle a été renouvelé pour une période d'un an assorti de deux années d'option.
- Nous avons poursuivi la parution en format électronique de notre revue Porte ouverte publiée deux fois par année.
- Le programme de formation a permis cette année d'offrir 28 journées de formation et 404 personnes ont assisté à l'une ou l'autre de ces formations.
- La troisième édition du Cabaret de la Seconde Chance s'est tenue encore une fois à guichet fermé. Nous travaillons dans l'optique de rendre ce projet autonome.
- Suite à l'organisation du forum sur la Nouvelle réhabilitation les 28 et 29 mars 2017, l'ASRSQ a organisé deux activités de réseautage de type 5@7 à Montréal et Québec, notamment pour favoriser et renforcer la vie associative.
- Toujours au niveau de la vie associative, l'ASRSQ en collaboration avec la Corporation Maison Cross Roads a organisé la troisième édition de l'activité communautaire de bateaux-dragons le 23 septembre 2017.
- Tout au long de l'année, nous avons entrepris des démarches afin de refaire notre site internet. Les travaux ayant pris du retard, la livraison du nouveau site internet se fera au début du mois de juin 2018.
- Nous avons également développé un projet d'ateliers sur les impacts du casier judiciaire spécifiquement pour les écoles secondaires de l'île de Montréal, mais faute d'un financement adéquat, ce projet connaît un départ assez lent.
- Finalement, malgré des aménagements afin d'améliorer les espaces de travail et de réunion de l'ASRSQ, il devient néanmoins nécessaire de trouver de nouveaux locaux administratifs.

Cette nouvelle année est encore pour moi une source de défis et d'engagements et je souhaite perpétuer « l'esprit du communautaire » tout en étant conscient de l'environnement avec lequel l'association doit composer.



David Henry, Directeur général

À PROPOS

L'Association des services de réhabilitation sociale du Québec voit à la promotion de l'action communautaire en justice pénale. Concrètement, elle supporte et encourage la participation des citoyens dans la prise en charge des problèmes reliés à la justice.

L'Association croit que la participation active de la communauté dans la résolution des problèmes liés à la délinquance, contribue au développement social et conséquemment, au mieux-être de notre collectivité.

Elle regroupe 63 organismes communautaires à but non lucratif œuvrant auprès des personnes ayant des démêlés avec la justice et qui travaillent à la promotion de la prévention du crime par le développement social (ex. : maisons de transition, travaux compensatoires, employabilité, santé mentale, toxicomanie, délinquance sexuelle, justice réparatrice, défense de droits, etc). Chaque année, les organismes membres offrent des services à plus de 35 000 personnes judiciairisées.

VISION ET OBJECTIFS

Le rôle de l'ASRSQ consiste à identifier des solutions aux problèmes de la délinquance adulte, par la voie de la responsabilisation de l'individu.

Ces solutions se doivent d'être justes et satisfaisantes à la fois pour la personne victime, la société et la personne contrevenante.

Il est important de préciser que les citoyens peuvent jouer un rôle majeur dans la résolution des problèmes liés à la criminalité, aux démêlés judiciaires et à la réintégration sociale. L'ASRSQ cherche donc avant toute chose à promouvoir cette participation de la collectivité.

MISSION

Regroupant des organismes à but non lucratif qui œuvrent dans les domaines de la réintégration sociale et communautaire des personnes judiciairisées adultes et de la prévention de la criminalité, l'ASRSQ a pour mission de :

- 1) Soutenir et offrir des services à ses membres.
- 2) Représenter ses membres auprès des instances gouvernementales et de ses partenaires.
- 3) Sensibiliser et susciter la participation des citoyens et d'autres groupes sociaux à la prévention de la criminalité et à la réintégration sociale et communautaire.

L'année en bref

SUR LA SCÈNE PROVINCIALE

Le comité provincial, composé de gestionnaires choisis par les membres ayant des liens contractuels avec les services correctionnels du Québec, s'est réuni à 3 reprises en 2017-2018. L'année est marquée par la décision de la part des services correctionnels du Québec de mettre sur pied le comité de révision des services professionnels afin de notamment clarifier les rôles et responsabilités des différents intervenants chargés du suivi en communauté et par le processus de renouvellement des Accords de partenariat.

Places d'hébergement en maison de transition : 343,97

Dossiers en suivi de communauté : 7 912

Rencontres du comité de liaison : 4

Rencontres du comité provincial : 3

Taux d'occupation des CRC/CHC sur l'année : environ 102 %

SUR LA SCÈNE FÉDÉRALE

Le comité fédéral, composé de gestionnaires choisis par les membres ayant des liens contractuels avec le Service correctionnel du Canada, s'est réuni à 5 reprises en 2017-2018. Encore une fois, l'année aura été marquée par de multiples consultations sur la réforme du système de justice pénale mais sans dépôt de projets de loi significatifs en la matière. Au niveau régional, le SCC a entamé une démarche de réflexion visant à révoir le mode de financement des maisons de transition.

Places d'hébergement en maison de transition : 513

Rencontres du comité consultatif permanent : 2

Rencontres du comité de liaison : 4

Rencontres du comité fédéral : 5

Taux d'occupation CRC/CHC sur l'année : environ 94%

COMITÉ POLITIQUE

Le comité politique de l'ASRSQ s'est réuni à trois reprises au cours de l'année. Les membres du comité politique sont nommés par le Conseil d'administration de l'ASRSQ pour un mandat de deux ans.

En 2017-2018, le comité politique a mis l'accent sur les sujets suivants :

- Suivi d'une plainte formulée au Conseil de presse
- Présentation du projet NOPE (No On Prison Expansion)
- Appréciation du forum sur la Nouvelle réhabilitation
- Vigie sur les différents projets de loi en lien avec le milieu de la justice pénale et/ou correctionnelle (projet de loi sur la légalisation du cannabis, sur la conduite avec les facultés affaiblies, sur l'isolement préventif, sur la création d'un registre public pour certains agresseurs sexuels, etc.)
- Participation à différentes consultations en lien avec la réforme du système de justice pénale
- Collaboration accrue avec les ANIJC via un comité de travail sur la réforme du système de justice pénale
- Soutien à la création de la Semaine de la réhabilitation sociale
- Discussion sur l'utilisation des outils actuariels
- Rencontre avec Mme Justine Villeneuve, conseillère en politique au cabinet du ministre de la Sécurité publique du Canada
- Rencontre avec la Protectrice du citoyen

3

Rencontres

COMITÉ TRIPARTITE

Le comité tripartite est désormais l'organe dépositaire de la grille de financement des maisons de transition et s'est donné comme mandat de la simplifier et de la tenir à jour. Le comité tripartite est un organe consultatif qui permet d'harmoniser les pratiques en matière d'hébergement et de services afférents ; d'en mesurer les impacts ; de dégager des pistes de solution aux situations problématiques ; de définir et mettre à niveau les normes de conformité.

Au cours de l'année, le comité tripartite a adopté à l'unanimité le document « Entente de principes tripartite sur le financement de CRC-CHC ». Ce document explicite le cadre de financement des maisons de transition au Québec ainsi que les principaux éléments constituant la grille de financement.

3

Rencontres

Formations

Dans le but d'assurer une intervention de qualité auprès de la clientèle contrevenante, d'offrir des outils aux intervenants qui répondent aux exigences de leur pratique et de contribuer au savoir, au savoir-être et savoir-faire de ces derniers, l'ASRSQ offre un programme de formation aux intervenants, aux gestionnaires et bénévoles qui œuvrent dans le réseau communautaire.

L'ASRSQ offre à tous ses membres la possibilité d'organiser des formations dans leur organisme (qu'elles figurent au programme régulier ou bien qu'il s'agisse d'une demande particulière) et ce, à un coût plus avantageux que celui auquel aurait droit l'organisme membre s'il transigeait directement avec le ou la formatrice.

Ainsi, l'ASRSQ défraie 10% des coûts de formation de ses membres et les formations tenues à Montréal peuvent s'exporter dans d'autres villes du Québec.

28

Journées de formation

404

Personnes ayant
assisté aux
formations

2828

Heures de formations

Les sessions de formation sont rendues possibles grâce à la collaboration financière du Service correctionnel du Canada (SCC) et des Services correctionnels du Québec (SCQ)

Dossiers thématiques

Les dossiers thématiques sont accessibles à tous et disponibles sur notre site internet (17 dossiers disponibles). Voici quelques exemples :



*Détention
fédérale*



Criminalité



*Détention
provinciale*



*Délinquants
autochtones*



Gangs de rue

ACTIVITÉ COMMUNAUTAIRE DE BATEAUX-DRAGONS

Cette activité organisée le 23 septembre 2017 a permis à l'ASRSQ de financer en partie le Cabaret de la Seconde Chance et pour la Corporation Maison Cross Roads de contribuer au remboursement des prêts bancaires encourus pour la réparation de la rampe d'accès du CRC Maison St-Léonard.



COMITÉ RISC - 5@7

Cette année, le comité a organisé deux activités de réseautage sous la forme de 5@7. Le premier à Montréal le 10 octobre 2017 et le deuxième à Québec le 27 février 2018. Une quarantaine de personnes se sont déplacées à chaque événement pour échanger et réseauter entre elles.

Le comité réfléchit à l'instauration de la première Semaine de la réhabilitation sociale qui débutera le 9 octobre et qui se terminera le 12 octobre 2018 avec la 4ème édition du Cabaret de la Seconde Chance.

PARTENARIATS

- Au cours de l'année l'ASRSQ s'est impliquée auprès de comités et projets de recherche suivants :

SAISIR ET SOUTENIR LES PROCESSUS DE (RE)INTÉGRATION SOCIOCOMMUNAUTAIRE CHEZ LES JEUNES JUDICIARISÉES (16-35 ANS) : PROJET (RÉ)SO

COMITÉ ORGANISATEUR DU CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE

COMITÉ ORGANISATEUR «ARRIMAGE EN MATIÈRE D'ENCADREMENT ET D'ACCOPAGNEMENT : CONSOMMATION DE DROGUES ET ITSS CHEZ LES PERSONNES JUDICIARISÉES

PROGRAMME DE RECHERCHE E PARTENARIAT - ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE

L'ASRSQ EST MEMBRE DE :

- L'ASSOCIATION CANADIENNE DE JUSTICE PÉNALE (ACJP)
- LES ASSOCIATIONS NATIONALES INTÉRESSÉES À LA JUSTICE CRIMINELLE (ANIJC)
- LA SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC
- LE CENTRE QUÉBÉCOIS DE SERVICE AUX ASSOCIATIONS (CQSA)
- LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION (RQOH)
- INTERNATIONAL COMMUNITY CORRECTIONS ASSOCIATION (ICCA)

2017-2018

INFORMATION ET SENSIBILISATION

IMPACT DU CASIER JUDICIAIRE

L'ASRSQ continue d'héberger et de mettre à jour le site internet www.casierjudiciaire.ca afin d'informer le public des impacts du casier judiciaire.

Le site internet a reçu 45 048 visites du 1er avril 2017 au 31 mars 2018.

Il importe de noter que cette année encore, la diffusion des différents outils (cartes postales, brochures, diffusion de l'adresse internet), combinée à une fréquentation importante du site internet amène une vingtaine d'appels/courriels par mois. Il s'agit souvent de personnes qui ont un casier judiciaire et qui souhaitent obtenir plus d'informations.

L'ASRSQ continue d'offrir des conférences sur les impacts du casier judiciaire au coût de 200\$ pour les organismes membres et de 300\$ pour les organismes non-membres. Ces conférences de deux heures abordent l'ensemble de la problématique (définition, historique et banque de données; suspension du casier; employabilité; assurances; déplacements transfrontaliers; logements et banques; tendances discriminatoires et pistes de réflexion).

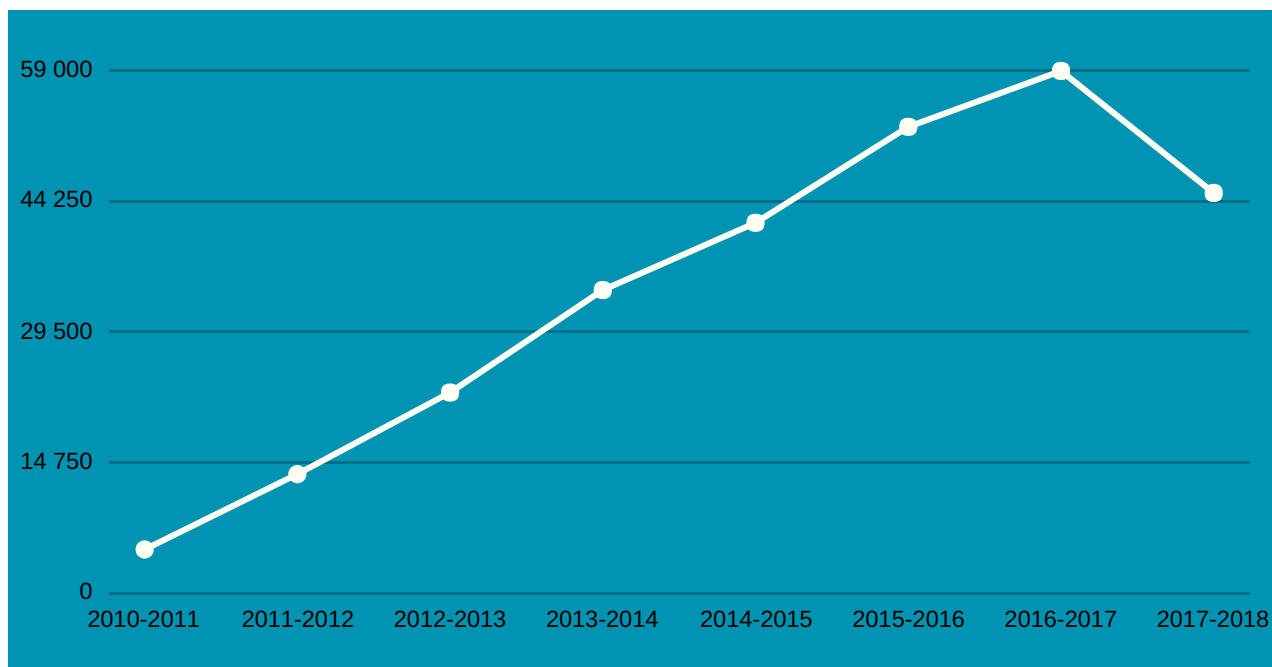
7

CONFÉRENCES
SUR LES IMPACTS
DU CASIER
JUDICIAIRE

163

PERSONNES
AYANT ASSISTÉ
AUX
CONFÉRENCES

Nb visites site internet



Années

INFORMATION ET SENSIBILISATION

VOLET ÉCOLE SECONDAIRE

L'ASRSQ a également décidé d'élargir son champ d'expertise en s'intéressant au dossier d'adolescent et aux impacts de celui-ci sur les jeunes. Grâce à l'aide du Centre de placement spécialisé du Portage, par le biais du Projet IDJE (Impacts, Dossier, Juvénile, École), l'association a pu acquérir de nouvelles connaissances sur le sujet.

L'ASRSQ a décidé d'offrir des ateliers, dans les écoles secondaires de la Commission scolaire de Montréal, aux élèves de secondaire V. Par l'entremise de ce projet, l'ASRSQ désire améliorer les connaissances des jeunes sur le casier judiciaire et le dossier d'adolescent, les sensibiliser aux impacts d'un casier et possiblement les dissuader de commettre une infraction criminelle.

Toutefois, n'ayant pas réussi à obtenir de financement pour ce projet, cette année, l'ASRSQ a dû offrir les ateliers au coût de 300\$.

6

ATELIERS SUR LES
IMPACTS DU
CASIER
JUDICIAIRE

314

JEUNES AYANT
PARTICIPÉ AUX
FORMATIONS

AGENTE À LA LIAISON ET AUX PROGRAMMES

En 2014, suite à une entente de services entre le SCC, région du Québec, et l'ASRSQ, un poste d'agente à la liaison et aux programmes a été créé. L'objectif de cette entente est d'assurer et maintenir une liaison efficace entre ces deux entités en servant de courroie de transmission entre le personnel du SCC et les organismes membres de l'ASRSQ.

1

Salon des
ressources
communautaire

56 visites en
Établissement

10 Visites aux de
bureaux de
libération
conditionnelle

CABARET DE LA SECONDE CHANCE

Le Cabaret jumelle une exposition d'arts visuels et un spectacle qui met en lumière le talent de personnes judiciairisées, d'intervenants du réseau communautaire ainsi que des artistes professionnels venus appuyer l'importance de la réhabilitation sociale.



13 OCTOBRE 2017
THÉÂTRE GÉSU

425
Spectateurs

31 ARTISTES
9 TÊTES
D'AFFICHES

Marraine d'honneur

GUYLAINE
TREMBLAY

SPECTACLES

Poésie, musique, danse
Humour

EXPOSITION
ARTS VISUELS

Peinture, photo, sculptures

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Du 1er avril 2017 au 31 mars 2018, l'ASRSQ a reçu 28 demandes d'information provenant des médias. De ce nombre, l'ASRSQ a répondu favorablement à la grande majorité des demandes, soit en acceptant une entrevue, en recommandant le journaliste à un porte-parole ou bien en fournissant de la documentation ou une référence. L'ASRSQ continue de refuser de commenter des cas particuliers.



1 572

Abonnements sur la page
Facebook



174

Publications

SITE INTERNET

En 2017-2018, le site internet de l'ASRSQ a reçu 76 125 visites réalisées par 57 081 visiteurs provenant de 120 pays dans le monde.



76 215

Visites sur
www.asrrsq.ca



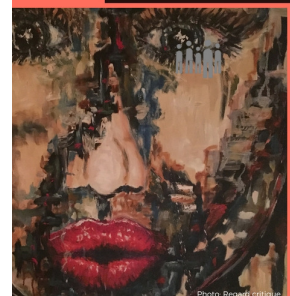
120
pays

PORTE OUVERTE

La revue de l'Association (Porte ouverte) est publiée 2 fois par année. Cette revue aborde différents thèmes liés à la justice pénale, la réintégration sociale des contrevenants adultes, l'implication des citoyens et la prévention du crime.

Cette année, deux numéros ont été produits :

- Criminalité : impact chez les proches
- L'art et la réintégration communautaire



Employabilité
en
communauté

10 organismes
46 points de
service

Ressources
humaines des
organismes
membres

800 employés
513 bénévoles qui
fournissent 300
heures de
bénévolat par mois

5 centres
d'hébergement
communautaire
(CHC)

2 provinciaux
3 mixtes

31 centres
résidentiel
communautaire
(CRC)

7 fédéraux
2 provinciaux
22 mixtes

15 régions
desservies

Programmes
d'intervention
spécialisée :

- délinquance
sexuelle
- santé mentale
- toxicomanie

Programmes de
justice
réparatrice

3 organismes

PORTRAIT DE L'ASRSQ

Service pour les
proches des
personnes
incarcérées

2 organismes

Promotion et
défense des
droits

1 organisme

61 organismes

2 regroupements
d'organismes

105 points de
service
35 000 personnes
desservies

Programme de
travaux
compensatoires

8 organismes
1 regroupement

Bénévolat auprès
d'une
clientèle
judiciarisée

10 organismes
31 points de
services

Services en
santé mentale

6 organismes
spécialisés

Services pour
les femmes

4 organismes
spécialisés

Surveillance
dans la
communauté

Fédéral : 2
organismes
Provincial : 27
organismes

Autres
ressources
d'hébergement

13 organismes
13 points de
service